

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 10/02/2026

DECISION N° 20260210_B_011

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY, Martine GINET,
Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir
donné à M. VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du
18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme :
Objet : Salle d'escalade indoor d'Aurec sur Loire : Avenant à la convention de
financement dans le cadre du CAP 43

Le Bureau,

N° 20260210_B_011

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Autorise Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention
augmentant le financement du Département de la Haute-Loire au titre du
CAP43 Interco à hauteur de 314 606 €.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 10 février 2026

Le Président



Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20260210-20260210_B_011-AU
Reçu le 02/03/2026